

Bureau du 1 octobre 2001

Décision n° 2001-0193

commune (s) : Genay

objet : **Cession d'une parcelle de terrain située lieu-dit "en Champagne"**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 20 septembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose de céder une parcelle de terrain située lieu-dit "en Champagne" à Genay.

Il s'agit d'une parcelle de terrain à bâtir, à détacher de la parcelle cadastrée section AM numéro 670, d'une superficie de 369 mètres carrés.

La SA Coatex s'est portée acquéreur de ce terrain pour créer une liaison interne et directe entre son usine et des bâtiments de proximité, diminuant ainsi le trafic sur l'avenue des Frères Lumières.

Aussi, la Communauté urbaine consent à le lui céder au prix de 100 F HT (15,24 €) le mètre carré, soit 36 900 F HT (5 625,37 €), conforme à l'estimation dégagée par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - Cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produits de la cession : 36 900 F (5 625,37 €) en recettes - compte 775 100 - fonction 824,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 18 737,82 F (2 856,56 €) en dépenses - compte 675 100 - fonction 824 et en recettes - compte 211 800 - fonction 824,

- plus-value : réalisée sur la vente du bien, 18 162,18 F (2 768,81 €), en dépenses - compte 676 100 - fonction 01 et en recettes - compte 190 000 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

